

## Plan Maroc Vert (2008-2018)

PIB agricole

+60%

Salaire minimum agricole

+30%

Financement international

+981%

Valorisation des produits

+44%

SOURCE: MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

# Agriculture. L'effet locomotive du Plan Maroc vert

Le Plan Maroc vert entame son processus d'évaluation. Le ministère de l'Agriculture présente les indicateurs chiffrés d'une stratégie sectorielle centrale dans le développement du Maroc.

**Salaheddine Lemaiz**  
s.lemaiz@leseco.ma

Les dix dernières années ont transformé l'agriculture marocaine et le monde rural. C'est ce qui ressort des chiffres présentés lors de la rencontre d'évaluation du Plan Maroc vert (PMV) tenue le 18 décembre par le ministère de l'Agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts, en présence des professionnels du secteur agricole, des chambres d'agriculture et des interprofessions agricoles.

### Bilan en cinq indicateurs

L'évolution du PIB agricole a été le premier indicateur présenté par Aziz Akhannouch, ministre de l'Agriculture. Aujourd'hui, la contribution du secteur primaire s'élève à 125 MMDH, soit une évolution de 60% par rapport au début du PMV. « Cette évolution importante est une preuve éclatante de l'effet du PMV », se réjouit le ministre dans son discours introductif à cette journée de bilan très chargée. Le PIB agricole a connu une évolution de 5,25% par an durant cette période. Le deuxième indice est relatif à l'investissement. En dix ans, 104 MMDH ont été injectés par les différentes sources de financement. « 60% du financement provient du secteur privé », précise Akhannouch. Dans cet effort financier,

l'aide publique au développement a représenté 34 MMDH. 40% ont été octroyés sous forme de dons au Maroc. En 2019, l'investissement agricole, toutes sources confondues, devrait atteindre 115 MMDH. 15 MMDH ont été consacrés à l'agriculture solidaire (Pilier 1) et 30 MMDH aux chantiers transversaux (irrigation). Troisième indicateur permettant une évaluation du PMV, celui de l'irrigation des surfaces agricoles. « 18% des surfaces agricoles ont été irriguées et 21% des surfaces cultivées », rappelle le ministre. Cela représente 1,6 million d'hectares. 90% de ces programmes ont ciblé la petite agriculture (moins de 10 hectares). Ces efforts ont eu un réel impact en matière d'économie d'eau. « Avec la moitié de la consommation de l'eau, nous arrivons à produire trois fois plus de produits agricoles », se félicite Akhannouch. En termes d'écono-

mie d'eau, ceci équivaut à la capacité d'un grand barrage comme celui de Bin Louidane. « L'ensemble de ces programmes ont permis d'atténuer les effets climatiques pour faire en sorte que notre agriculture s'adapte à ce contexte », continue le ministre. Un quatrième indicateur permet de mesurer la réduction de la dépendance aux aléas climatiques: il s'agit du taux de l'agriculture irriguée dans le PIB agricole. Ce taux est de 45% et peut atteindre 75% durant les années de sécheresse. Cette même agriculture irriguée emploie 50% de la main-d'œuvre et accapare 75% des exportations. Un cinquième indicateur couvre la protection sociale des agriculteurs et des travailleurs agricoles. Le nombre de travailleurs agricoles couverts est passé de 165.000 en 2012 à 252.000 en 2017. Le salaire minimum agricole a connu une évolution de 33% durant la même période. Cette journée intervient après la première rencontre d'évaluation tenue à Marrakech le 18 octobre 2018, qui avait porté sur le bilan des réalisations en matière de développement des filières agricoles. Elle s'intéresse aux thématiques transversales: financement et investissement, eau et irrigation, projets de l'agriculture solidaire et de l'agriculture à haute valeur ajoutée, coopération internationale et développement des exportations agricoles et alimentaires. ○



**Aujourd'hui, la contribution du secteur primaire s'élève à 125 MMDH, soit une évolution de 60% par rapport au début du PMV.**



**Aziz Akhannouch**  
Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

**Il nous est demandé aujourd'hui de relever le niveau de nos ambitions et de doubler d'efforts pour faire en sorte que l'agriculture joue son rôle de locomotive du développement économique et la prospérité dans le monde rural. Et ce à travers l'émergence d'une classe moyenne agricole, comme l'a appelé Sa Majesté que Dieu le préserve.**



**Lahbib Bentaleb**  
Président de la Fédération des chambres d'agriculture

**En tant que professionnels, nous avons la responsabilité de mener des actions pour assurer la pérennité des projets réalisés lors de cette première phase. Nous devons aussi investir dans ses réalisations pour en faire améliorer la productivité de l'entreprise agricole. Aujourd'hui, l'un des défis majeurs qui nous est posé est celui de la récolte et l'assemblage des productions. Ce chantier doit être prioritaire pour les prochaines années.**

# Stratégie agricole. Un bilan en trois actes

Très attendu par les professionnels comme par l'opinion publique, le bilan du Plan Maroc vert (PMV) s'inscrit déjà dans la définition de la future stratégie agricole pour la prochaine décennie.

## Salaheddine Lemaizi

Les équipes du ministère de l'Agriculture ont mis le paquet en termes de chiffres et de graphiques, au point de donner le tournis. On a eu droit à 11 présentations durant cinq heures d'affilée pour mesurer les aspects transversaux du PMV. Cette étape fait suite au bilan global démarré en octobre dernier.

## La future stratégie dans le pipe

L'engagement de réaliser cette évaluation avait été pris lors de la der-



nière édition du SIAM. *«La feuille de route de ce travail d'évaluation est basée sur trois dimensions complémentaires et globales qui constituent le socle du PMV»,* précise le ministre. Il s'agit des chaînes de production, de la dimension régionale et de la dimension transversale. La première étape s'est déroulée le 18 octobre à Marrakech. *«Nous avons procédé à un audit approfondi de ce qui a été réalisé en amont comme en aval de la chaîne de production. Cette rencontre nous a permis d'élaborer des recommandations importantes»,* explique Akhannouch. La

deuxième étape couvre les différents territoires et concerne les 12 plans agricoles régionaux. Neuf plans ont été audités lors des sessions d'automne des chambres d'agriculture. Ce travail est toujours en cours. La troisième étape est celle menée ce 18 décembre (voir p.4). *«Les axes thématiques nous permettent de construire notre agriculture sur des bases solides et équilibrées»,* précise le ministre. Ces trois étapes permettront d'élaborer un bilan sur lequel reposera la future stratégie. Cette future politique agricole est déjà lancée. Un appel d'offres pour la sélection d'un cabinet de conseil en vue d'accompagner le ministère a déjà été lancé. Le cabinet sélectionné devrait être annoncé au cours des prochaines semaines... ●